



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 13 avril 2005 — N° 137

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Landry, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige une réorientation majeure des politiques du gouvernement libéral.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes pourra être ajouté à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants sera redistribué également entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Landry, chef de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 97 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 12 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

13 avril 2005

À 12 h 04, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, dépose :

Le plan stratégique 2005-2007 du Secrétariat de Conseil du trésor.
(Dépôt n° 1749-20050413)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 23 mars 2005, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de l'Agence métropolitaine de transport ainsi qu'à l'étude de ses rapports annuels et de ses états financiers 2002 et 2003. La commission a également tenu des séances de travail concernant ce mandat les 18 mars et 18 novembre 2004 et le 23 mars 2005.

(Dépôt n° 1750-20050413)

Dépôts de pétitions

M. Legault (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 175 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rousseau, concernant le financement des programmes gouvernementaux d'habitation dans la région de Lanaudière.

(Dépôt n° 1751-20050413)

Sont déposés deux extraits de pétition concernant le traitement et les conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les centres d'hébergement privés et publics :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 1 662 citoyens et citoyennes de la grande région de l'Outaouais, par Mme L'Écuyer (Pontiac) ;
(Dépôt n° 1752-20050413)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 958 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Paquet (Laval-des-Rapides).
(Dépôt n° 1753-20050413)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 500 citoyens et citoyennes de Saint-Narcisse-de-Rimouski et des environs, concernant la réfection du chemin Duchénier, secteurs est et ouest, à Rimouski.

(Dépôt n° 1754-20050413)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 231 citoyens et citoyennes de la circonscription de Gaspé, concernant le traitement et les conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les centres d'hébergement privés et publics.

(Dépôt n° 1755-20050413)

13 avril 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Gaudet (Maskinongé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 240 citoyens et citoyennes de La Tuque,
concernant le statut du Centre de la petite enfance Le Fou-Rire.
(Dépôt n° 1756-20050413)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Gaudet (Maskinongé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 594 citoyens et citoyennes de la Mauricie,
concernant la hausse des tarifs d'électricité.
(Dépôt n° 1757-20050413)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Bourdeau (Berthier) retire certains propos
non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Landry, chef de
l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige une
réorientation majeure des politiques du gouvernement libéral.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 157 en annexe)

Pour : **41** Contre : **64** Abstention : **0**

13 avril 2005

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* ;
- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 85, Loi sur le Centre de services administratifs ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

13 avril 2005

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 14 avril 2005, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 54, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 14 avril 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Landry, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant une réorientation des politiques du gouvernement libéral :

(Vote n° 157)

POUR - 41

Arseneau	Dion	Léger	Simard
Beaudoin	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Thériault
Bédard	Doyer	Lemieux	[Masson]
Bouchard	Dufour	Létourneau	Tremblay
[Vachon]	Girard	Maltais	Turp
Bourdeau	Grondin	Marois	Valois
Caron	Harel	Morin	Vermette
Champagne	Landry	[Nicolet-Yamaska]	
Charest	Lefebvre	Pagé	
[Rimouski]	Légaré	Papineau	
Côté	Legault	Picard	
Cousineau	[Rousseau]	Richard	
Deslières	Legendre	Robert	

CONTRE - 64

Auclair	Cholette	Houda-Pepin	Ouimet
Audet	Clermont	James	Paquet
Bachand	Copeman	Jérôme-Forget	Paquin
Beauchamp	Corbeil	Kelley	Pelletier
Béchar	Couillard	Lafrenière	Perreault
Bergman	Courchesne	L'Écuyer	Reid
Bernier	Delisle	Legault	Rioux
Blackburn	Descoteaux	[Chambly]	Théberge
Bordeleau	Després	Lessard	Thériault
Bouchard	Dubuc	Loiselle	[Anjou]
[Mégantic-Compton]	Dupuis	MacMillan	Tomassi
Boulet	Fournier	Marcoux	Vien
Brodeur	Gabias	Marsan	Whissell
Chagnon	Gagnon-Tremblay	Mercier	
Charest	Gaudet	Moreau	
[Sherbrooke]	Gauthier	Morin	
Charest	Gautrin	[Montmagny-L'Islet]	
[Matane]	Hamad	Mulcair	
Charlebois	Hamel	Normandeau	

13 avril 2005
